

# Le plan turco-allemand sur les migrants contesté

Des responsables européens s'inquiètent des concessions à Ankara et doutent de la légalité du renvoi des réfugiés

BRUXELLES - bureau européen

Le plan turco-allemand de renvoi de réfugiés syriens de Grèce en Turquie paraît mal engagé. « Plus on prend le temps de l'examiner, plus les difficultés surgissent », expliquent des diplomates.

Concocté par la chancelière allemande, Angela Merkel, et le premier ministre turc, Ahmet Davutoglu, ce plan, destiné à décourager les migrants d'emprunter des voies « illégales » pour venir en Europe, a été discuté lors du sommet des vingt-huit dirigeants européens, lundi 7 mars à Bruxelles. Ces derniers sont censés l'adopter définitivement lors d'un nouveau conseil prévu les 17 et 18 mars.

Mais le projet suscite de nombreuses critiques sur son principe : Ankara accepte de réadmettre des Syriens refoulés de Grèce en échange de la promesse de l'Union européenne (UE) d'en accueillir en retour le même nombre, dans le cadre de « corridors humanitaires ». Le premier ministre hongrois, Viktor Orban, a déjà brandi la menace d'un veto contre cette idée.

Les Vingt-Huit craignent de donner trop aux Turcs en échange de cet accord « 1 contre 1 ». Des diplomates tiquent sur les 3 milliards d'euros qu'Ankara réclame, en plus des 3 milliards promis lors d'un précédent accord signé avec l'Union européenne en novembre 2015, pour limiter les départs de migrants vers l'Europe - accord qui est resté en grande partie lettre morte.

## Crainte d'un veto de la France

La Turquie demande aussi que ses ressortissants soient dispensés de visa pour rejoindre l'espace Schengen dès juin. Jeudi, lors d'un conseil des ministres de l'intérieur, la France et l'Autriche ont exigé que la Turquie soit soumise à la procédure habituelle et réponde à 72 critères pour prétendre à une libéralisation des visas. « Pas question d'une procédure bâclée », souligne-t-on à Paris. « Si on leur accorde les visas en juin, et qu'ils ne remplissent pas leur part du contrat, on fera quoi, après ? », interroge un diplomate.

Ce point est un acquis majeur aux yeux du président turc, Re-

cep Tayyip Erdogan, qui compte le transformer en argument électoral afin de séduire la classe moyenne aisée et les patrons de PME, locomotives de l'économie turque. Ankara s'inquiète d'un éventuel veto de la France, qui exige un respect intégral des critères fixés. Par la voix de sa ministre de l'intérieur, Johanna Mikl-Leitner, l'Autriche se dit-elle aussi « on ne peut plus critiquer » sur cette question des visas.

Beaucoup de ministres s'interrogent également sur le caractère légal du principe « 1 Syrien contre 1 Syrien », déjà critiqué par le haut-commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, Zeid Ra'ad Al Hussein. Selon nos informations, le directeur du service juridique du Conseil européen, interrogé par les ministres, s'est montré très prudent, expliquant ne pas pouvoir « évaluer la légalité du mécanisme à ce stade (...) ». Il faut, ajoutait-il, attendre le résultat des négociations entre Donald Tusk, le président du Conseil, et Ankara.

Une série de questions se posent, liées notamment au respect par Ankara de l'état de droit et de la Convention de Genève sur le statut des réfugiés. Son statut de « pays tiers sûr » (nécessaire pour que la Grèce puisse y refouler y compris les Syriens) est également discuté ; pour l'heure, la Turquie ne permet pas aux Syriens d'obtenir un vrai statut de réfugiés. « Il faudrait que la Grèce et la Turquie fassent évoluer leur législation », a admis, jeudi, Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne.

Du côté français, on veut aussi s'assurer que le plan Merkel-Davutoglu n'engendrera pas de « mouvements secondaires » (des flux de Syriens venant du Liban et de Jordanie en Turquie, avec l'es-

**Des migrants attendent une aide alimentaire à Idomeni, un village grec à la frontière avec la Macédoine, mercredi 10 mars.**

DIRITAR  
DILKOFF/APP



poir de pouvoir partir vers l'Europe). Paris demande un examen attentif des routes empruntées par les demandeurs d'asile : celle des Balkans étant fermée, une « route adriatique » ne risque-t-elle pas de s'ouvrir ? Elle pourrait partir de Grèce ou d'Albanie en direction des Pouilles, ce qui inquiète aussi l'Italie.

Le président du conseil italien, Matteo Renzi, qui exigeait pour sa part que l'on parle de la liberté de la presse dans la négociation avec Ankara, ne devrait toutefois pas mettre à exécution sa me-

nace de ne pas signer l'accord.

La situation de Chypre s'avère plus délicate encore. Ce pays de l'Union n'est toujours pas reconnu par Ankara et s'oppose, depuis 2008, à la poursuite du processus d'adhésion de la Turquie. En novembre 2015, ses dirigeants ont quand même fait preuve de bonne volonté en acceptant sa relance. Chypre peut-elle aller plus loin, alors que le régime Erdogan réclame précisément l'ouverture des six chapitres de négociation que le petit pays bloque ? C'est « politiquement inimaginable », affirme une source chypriote.

## « Sultan Erdogan »

Il reste donc à envisager une refonte de l'accord. Afin, aussi, de tenter de vaincre les critiques des députés européens : mercredi, à Strasbourg, il ne s'est trouvé que Manfred Weber, le dirigeant allemand du groupe du Parti populaire européen (PPE, droite), pour défendre - sans enthousiasme - le projet. Le groupe socialiste a émis des critiques, et Guy Ve-

**Donald Tusk, le président du Conseil, va refaire le tour des capitales pour tenter de finaliser un accord**

rhofstadt, chef du groupe libéral, a déploré que l'on confie le contrôle des frontières européennes au « sultan Erdogan ». Le Parlement doit se prononcer sur la libéralisation des visas et la part des 3 milliards (1 milliard, probablement), qui viendra du budget de l'Union européenne.

M. Tusk va refaire le tour des capitales pour tenter de finaliser un accord. Un exercice difficile après son humiliation par Mme Merkel, lundi : mandaté pour travailler à un plan avec les Turcs, il a été court-circuité par la chancelière, qui a négocié en direct, sans le

prévenir, le principe controversé du « 1 contre 1 ». Personne, en tout cas, n'imagine que le plan « turco-allemand » va être la réponse ultime à la crise des migrants. La route des Balkans étant fermée, la crise humanitaire en Grèce risque de s'aggraver. Le ministre de l'intérieur grec, Panayotis Kouroumbis, soulignait jeudi que son pays comptait désormais 36 000 migrants bloqués.

Pour l'instant, les autres États européens ne se sont pas précipités pour aider Athènes à écouler ce « stock ».

Et depuis Ankara, les Turcs, en position de force dans la négociation, ont rappelé la limite de leur future coopération : le ministre de l'intégration européenne, Anadolu Volkan Bozkir, soulignait jeudi que les réadmissions de Syriens en Turquie se chiffraient en « dizaines de milliers » de personnes, pas en « millions ».

CÉCILE DUCOURTIEUX  
ET JEAN-PIERRE STROOBANTS  
(AVEC LES CORRESPONDANTS EUROPÉENS)

# 38 888

migrants arrivés en Grèce depuis le 20 février

Depuis l'instauration de contrôles à la frontière gréco-macédonienne le 20 février, 38 888 migrants sont arrivés sur les îles grecques, selon le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies. Malgré la fermeture totale de la route des Balkans, mardi 8 mars, 3 340 réfugiés sont de nouveau arrivés en Grèce mercredi. En tout, selon Athènes, environ 36 000 migrants seraient actuellement bloqués dans le pays.

## « La Turquie ne doit plus être l'autoroute pour l'Europe »

Fabrice Leggeri, directeur de Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières, se réjouit de la coopération entre l'UE et l'OTAN

### ENTRETIEN

Après le sommet du lundi 7 mars entre Ankara et l'Union européenne (UE), Fabrice Leggeri, directeur de Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières, espère que la Turquie va cesser d'être une « autoroute pour l'Europe ».

**Pour la première fois, l'OTAN et l'UE interviennent ensemble, en mer Egée, sur la crise migratoire. Comment cela se passe-t-il, concrètement ?**

Frontex n'a pas, en l'état actuel du droit, l'autorisation de déployer des opérations en dehors du territoire des États membres de l'UE. Nos bateaux ne peuvent donc pas opérer dans les eaux territoriales turques. La valeur ajoutée opérationnelle de l'OTAN, outre l'atout politique d'être une organisation commune à la Grèce et à la Turquie, c'est d'aller dans les eaux territoriales turques pour patrouiller, détecter des bateaux de migrants et les signaler aux gardes-côtes turcs, pour que ceux-ci aillent les sauver et les débarquent à nouveau en Turquie. Frontex et

le commandement maritime de l'OTAN ont mis au point un « common understanding » (arrangement commun) qui nous permet de coordonner nos positions respectives et l'échange d'informations en temps réel. Frontex a actuellement 13 bateaux déployés dans les eaux grecques, l'OTAN a 5 bateaux dans la région et en attend d'autres.

**Cette coopération entre l'OTAN et l'UE dans un domaine purement civil - l'immigration, le contrôle des frontières - est tout à fait nouvelle.**

**L'agence Frontex peut-elle procéder elle-même au renvoi des migrants ?**

On le fait déjà par avion, en organisant des vols retour, on peut aussi le faire par bateau ou par bus. On ne l'a pas fait encore vers la Turquie. Il y a un poste-frontière terrestre entre la Grèce et la Turquie et il y a un port turc désigné comme le lieu où les autorités turques récupèrent les migrants envoyés par la Grèce, en application d'un accord bilatéral qui ne fonctionnait pas jusqu'ici. Frontex peut organiser des transports,

louer des ferries, mettre des escorteurs à la disposition des Grecs. Et nous aidons déjà depuis plusieurs mois les Grecs à constituer des dossiers, à rassembler les preuves qui vont servir à obtenir l'accord des autorités turques. Nous allons voir ces jours-ci si quelque 500 nouveaux dossiers soumis par la Grèce sont acceptés par la Turquie.

**Où en est-on des arrivées de migrants dans l'UE ?**

Les chiffres fluctuent. Cette semaine, nous en étions à 236 000 franchissements irréguliers vers l'UE depuis le début de l'année, dont 121 000 sont passés par la mer vers la Grèce. On reste à des niveaux très élevés.

Nous allons voir si cela évolue d'ici à avril, avec la conjonction de l'arrivée du printemps, donc de

**« La difficulté est l'absence d'une politique d'asile unifiée au niveau européen »**

conditions de navigation plus clémentes, et, je l'espère, de l'impact des décisions politiques prises par l'UE et la Turquie. Selon que le rythme des arrivées restera stable ou qu'il augmentera, on verra si l'effet politique de la coopération de la Turquie est plus fort que l'effet météo, ou l'inverse.

Si l'on compare avec l'été 2015, nous avons moins de Syriens (35 à 40 % ces dernières semaines, contre 80 % l'été dernier) et davantage d'irréguliers économiques, du Maghreb et même d'Afrique subsaharienne. Le business des passeurs s'est mis en place pour faire passer les Syriens, mais maintenant les voies existent, le business est lucratif, donc les trafiquants ont intérêt à multiplier les passages.

**Qu'advient-il des non-Syriens renvoyés en Turquie ? Est-il prévu qu'ils y restent ?**

Non. La Turquie a intérêt à mettre en œuvre des accords bilatéraux avec leurs pays et à gérer ses frontières. Certes, elle peut se retrouver avec une masse de migrants irréguliers. Mais cela peut aussi être l'occasion de faire passer le signal que c'est terminé, que

la Turquie n'est pas l'autoroute pour l'Europe.

**Les passeurs ne vont-ils pas prendre des routes alternatives ?**

On a déjà depuis le début de l'année une augmentation des arrivées par la Méditerranée centrale, mais pas de Syriens, plutôt d'autres nationalités d'Afrique subsaharienne et d'Afrique de l'Ouest. Il peut y avoir des routes alternatives ou une dislocation, une partie qui contournerait par l'Albanie vers la mer Adriatique : on y travaille avec les pays concernés. Une autre option serait la mer Noire, mais la navigation y est difficile. La Bulgarie pourrait se retrouver affectée.

**Quelle est votre principale difficulté, actuellement ?**

L'absence d'une politique d'asile suffisamment unifiée au niveau européen. Si on arrive à traiter de manière satisfaisante les vrais demandeurs d'asile, ça permettra de gérer plus efficacement l'immigration économique irrégulière. Car là, on a des flux mixtes, et ça ne profite pas aux vrais demandeurs d'asile.

**Que manque-t-il à Frontex pour devenir le véritable garde-frontières de l'Europe ?**

La Commission a fait en décembre des propositions qui vont dans le bon sens : la gestion intégrée des frontières, l'extension du mandat, les gardes-côtes, le fait que l'agence puisse déterminer des mesures obligatoires pour les États. La difficulté, c'est que chaque État a la responsabilité exclusive de son morceau de frontière extérieure. Et Frontex ne peut intervenir que lorsqu'un État appelle à l'aide, comme c'est le cas pour la Grèce. Mais aider à faire quoi ? Frontex déploie 750 gardes-frontières en Grèce, mais n'a même pas accès au système d'information Schengen (SIS), pour procéder aux contrôles de sécurité !

**Pourquoi ?**

Parce que le législateur, il y a douze ans, n'a pas voulu, surtout par crainte d'atteintes aux libertés individuelles. On voit aujourd'hui le ridicule de cette situation. C'est ce que j'appellerais une Europe inachevée.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
SYLVIE KAUFFMANN